

# **"AIDE AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR"**

## **ADAMA**

Président : Pierre Chalvidan

Siège social : Françoise FLOT 49, rue Jeanne d'Arc 94160 SAINT-MANDÉ (33) 01 43 28 57 46  
[FRFLOT@wanadoo.fr](mailto:FRFLOT@wanadoo.fr)

<http://association-adama.net>

## **LA LETTRE D'ADAMA - N°62**

**Février 2018**

VINGT ANS ! MERCI !

Comme nous vous l'avons déjà écrit, c'est une bien belle assemblée du vingtième anniversaire que nous avons tenue à Saint-Mandé le 25 novembre : assistance nombreuse et chaleureuse, excellent repas malgache et accompagnement musical de qualité organisés par l'équipe réunie autour d'Andry, Marina et Lucienne. Vieux et jeunes, tous ensemble !

Une assemblée essentiellement consacrée à dire merci.

Merci d'abord à tous nos fidèles adhérents et donateurs sans lesquels, bien sûr, rien n'eut été possible. Un appui sans faille d'autant plus méritoire qu'il n'est pas affecté à des investissements "valorisants", mais à l'aide au fonctionnement des projets qui est la véritable garantie de leur pérennité.

Merci aussi à toutes les institutions qui nous ont "soutenus", car il n'y a pas de développement durable sans un ancrage institutionnel solide : les congrégations (Lazaristes, Franciscains, Pères blancs) qui -même si notre association est laïque- ont été, historiquement, à la source des trois projets, la Paroisse de Saint-Mandé qui, dès le départ, nous a accueillis, les institutions publiques qui nous encouragent et nous subventionnent, soit directement comme la Municipalité de Saint-Mandé, soit indirectement, tel l'Etat par les déductions fiscales, et enfin les associations sœurs et les associations locales qui sont les authentiques acteurs dans des conditions dont on sait la difficulté.

Avec la joie de constater que les projets non seulement se maintiennent, mais prennent de l'ampleur.

Au Centre Aina, désormais solidement et régulièrement épaulé par André Julian et Chantal Couzineau, un échographe vient d'être installé, un cabinet de kinésithérapie ouvert, et les écoles et le collège sont en voie d'extension...

Au Mali, malgré la situation dramatique que vivent nos amis, ce sont 13 écoles, 10 enseignants et 2240 élèves qui sont accompagnés. Vient s'ajouter cette année une formation à l'agro-entreprise pour une trentaine de jeunes sans emploi.

On connaît enfin l'impressionnante progression d'ASA. Il y a 20 ans, c'était le premier village de migrants. Aujourd'hui ce sont : 28 villages, 3 centres administratifs, 3 Centres de Santé de Base, 3 écoles primaires, 1 collège, 1 lycée, 1 Centre de Formation aux Métiers Ruraux, 2 internats, 2000 élèves, 500 familles. 3000 personnes en tout. En donnant son plein sens à ce mot de "personne" : non pas des individus centrés sur leurs intérêts et leur autonomie, mais des êtres humains responsables et solidaires insérés dans de solides communautés d'appartenance et animés par des convictions fortes.

Autant dire que nous avons toutes les raisons de continuer à les épauler aussi longtemps que nous le pourrons, en espérant toujours un renouvellement de notre association...même si, pour l'instant les Anciens tiennent le cap !

Bien cordialement à vous toutes et à vous tous !

Pierre Chalvidan avec Dominique et tous les membres du Bureau : André Julian, Xavier Petit, Françoise Flot, Patrice Guerrini, Guy Cochet.

PS. Si vous avez effectué un don en 2017 vous trouverez, joint à notre appel à cotisation, votre reçu fiscal. N'hésitez pas à nous signaler toute erreur ou omission.

**ADAMA**  
**APPEL à COTISATION 2018**

- Compte tenu de la diversification de nos actions, nous vous offrons la possibilité d'affecter vos dons.
- Pensez à la formule du prélèvement automatique mensuel ou trimestriel. Elle est simple, permet d'étaler les contributions et nous garantit une stabilité.
- ADAMA délivre des reçus fiscaux donnant droit à réduction d'impôts. Cette réduction est égale à **66 %** de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Lorsque vous donnez :	Il vous en coûte :
30€	10,20€
60€	20,40€
120€	34€

**Merci de répondre dans les meilleurs délais** (en n'oubliant pas de joindre ce bulletin)

**BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUELEMENT**

-NOM, FAMILLE, INSTITUTION :

Adresse :

Tél.:

E-mail :

- ( ) J'adhère ou je renouvelle mon adhésion à l'Association ADAMA et verse la cotisation de :  
30 € (demi-tarif pour les étudiants)      60 €      100 €      Autre
- ( ) Je ne renouvelle pas mon adhésion et ne souhaite plus recevoir les courriers ADAMA.

**(chèque à l'ordre d'ADAMA)**

A renvoyer à Françoise FLOT 49 rue Jeanne d'Arc 94160 SAINT-MANDE

Je souhaite que ces sommes soient prioritairement affectées à :

- ( ) Fonctionnement ADAMA
- ( ) Centre de Promotion AÏNA à Manakara
- ( ) Aide aux Sans-abri à Tananarive
- ( ) Aide à la Scolarisation des Enfants du pays Dogon
- ( ) Sans précision particulière

**Important !** Afin de réduire nos coûts de fonctionnement, nous adressons désormais par internet une bonne partie de nos circulaires. Si vous souhaitez rentrer dans cette procédure d'envoi, merci de l'indiquer clairement avec votre adresse email lisiblement libellée, sinon merci de nous envoyer **3 timbres** avec votre cotisation.

Fait à

le

Signature